

JARD
0010.

25/11/2003

DOCUMENT PROMISSOIRE 25/11/03

> jardins

> projet du Grand Longchamp
13004 Marseille



Direction Générale de l'Architecture et des
Bâtiments Communaux
Direction des Études & des Grands Projets
Mission du Grand Longchamp



> les jardins Longchamp au fil des
temps...



LE « DECOR » DES JARDINS :

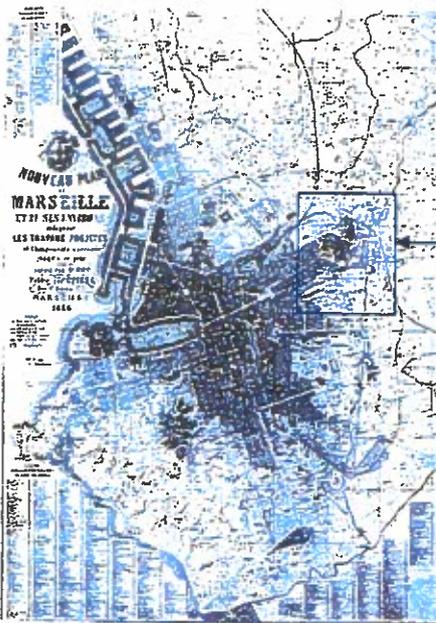
Les jardins de Longchamp se sont constitués au cours du temps, par la stratification des différents projets, imaginés ou réalisés sur le site, et au gré des acquisitions foncières. Ils ne sont pas le fruit d'un ordonnancement général: seul Espérandieu en avait ébauché une vision d'ensemble (plan de 1863) , jamais mise en œuvre. La fermeture du jardin zoologique en 1987, la dégradation du jardin du plateau, le relatif abandon du jardin de l'Observatoire, appellent logiquement une recomposition d'ensemble, une recréation, un des enjeux majeurs du projet Grand Longchamp.

1-Situation d'origine

Au début du XIX^e siècle, la ville de Marseille, qui connaît un essor économique et démographique rapide, commence à s'étendre au delà de ses limites matérialisées par les remparts. Le quartier du Chapitre, dont un embryon s'est formé dès 1791, se développe sous l'influence de la spéculation immobilière des années 1830.

La municipalité laisse libre cours aux actions souvent désordonnées des propriétaires et de quelques spéculateurs, à l'exemple du marchand de papiers peints Bernex, à l'origine des opérations les plus audacieuses : quartier Longchamp, promenade du Prado.

L'extension de la ville balance entre la promenade et les jardins. « ...il est reconnu que Marseille manque de promenades ; ses habitants, retenus dans l'intérieur par leurs occupations journalières, recherchent avec empressement les délassements de la campagne ou les distractions de la promenade pour la journée des dimanches. » Comme le fait remarquer Marcel Roncayolo, « il apparaît que cette « ville-campagne » (...), répond à une idéologie répandue au XVIII^e et au début du XIX^e siècle : le négociant-propriétaire comme le propriétaire se disent alors protecteurs de la nature, amoureux de la verdure et de l'eau -rare- presque physiocrates dans leur raisonnement»¹

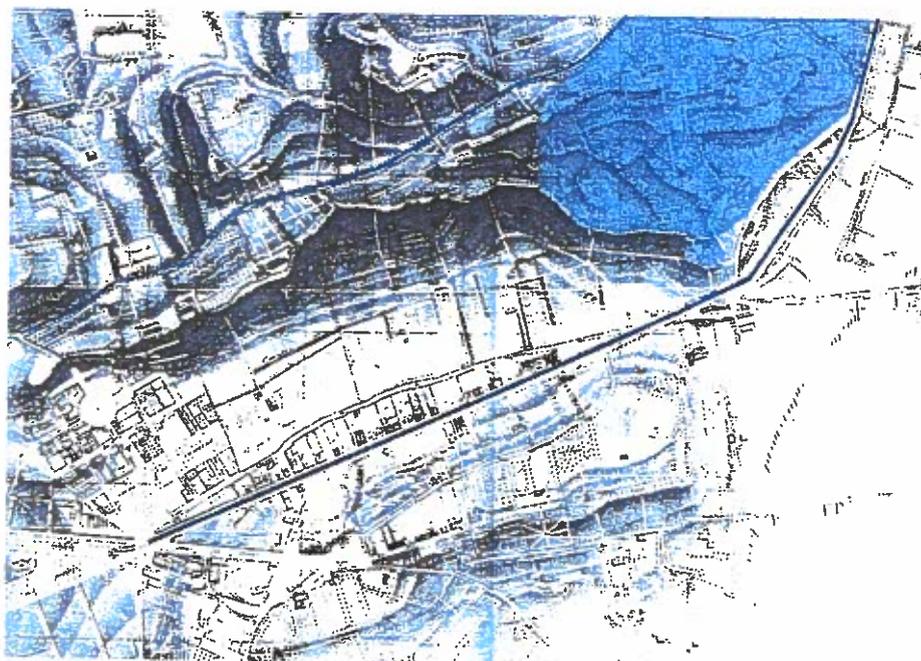


Longchamp à la périphérie de la ville
Plan de Marseille et de ses environs
1866

¹ Marcel RONCAYOLO « Le Capital et la ville » *Marseille, la passion des contrastes* réalisé sous la direction de Maurice CULOT et de Daniel DROCOURT, Liège, 1991.

Les nouveaux jardins, créés sous l'impulsion d'un courant mené par l'Empereur Napoléon III à Paris, permettent à la population de disposer d'espaces publics sains, décrits par Alphand : « Les jardins publics, les voies larges et plantées, où l'air circule librement, sont absolument nécessaires dans l'intérieur des villes, sous le rapport de la salubrité. »²

Le plateau Longchamp et sa colline sont à la croisée de ces logiques car ils jouxtent les quartiers en voie d'urbanisation. Le plan de 1821 (plan Desmaret) montre que les premières ébauches d'organisation urbaine n'incluent pas le plateau Longchamp, qui reste perçu comme un morceau de la proche campagne vers laquelle conduit l'axe créé par le boulevard Longchamp.



² Créateurs de jardins et de paysages en France du XIX^e au XXI^e siècle, sous la direction de Michel RACINE, Actes sud/Ecole Nationale Supérieure du Paysage.

2-Arrivée des eaux de la Durance à Marseille

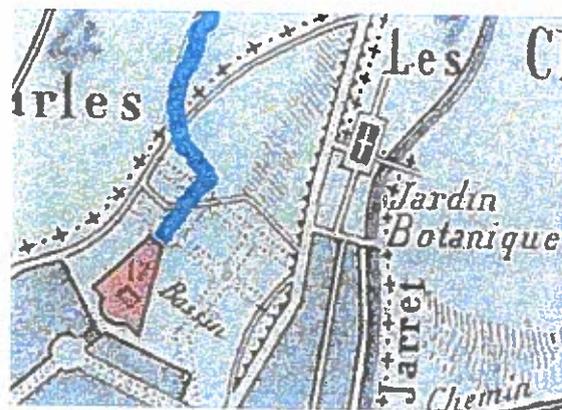
Le Canal de Marseille a été construit entre 1838 à 1849, après quoi les marseillais ont pu bénéficier de la générosité des eaux de la Durance.

Cette époque fut marquée par l'édification de deux ouvrages essentiels du site de Longchamp, qui sont à l'origine des premiers aménagements paysagers :

- l'aqueduc (1844/1849),
- les bassins-filtrants enterrés (1848/1854).

Dès 1839, un projet de château d'eau est évoqué. Tracé en plan quelques années plus tard par Pascal Coste, architecte en chef de la ville, ce projet explique les découpes en sous-sol des bassins filtrants, comme entaillés pour laisser un espace dégagé et permettre de mettre en œuvre en avant-scène les fondations d'un monument ou d'un bâtiment.

Le plan de 1852 indique plusieurs éléments fondamentaux pour la compréhension de la formation des jardins :



Plan de 1852, Archives de la Ville de Marseille



▪ les terrains de l'actuel site Longchamp sont encore vierges de toute construction et semblent dédiés à la culture. Toutefois, ce plan indique en pointillé l'intention qui se matérialisera ultérieurement des percements du boulevard du jardin zoologique et du boulevard de Cassini.

▪ L'aménagement initial du premier jardin Longchamp se situe sur une petite partie du plateau, au droit des bassins puisque l'emprise en reprend leurs formes.

▪ Le plan montre aussi l'emprise d'un bâtiment qui correspond, selon le plan du projet de jardin zoologique, au premier projet de muséum d'histoire naturelle établi par Pascal COSTE le 24 avril 1847.

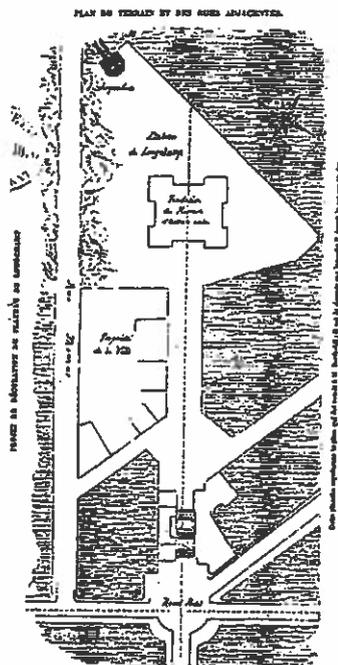
Plan du projet de Pascal COSTE, Archives de la Ville de Marseille cote R152

L'idée d'un programme plus ambitieux progresse, abritant un muséum, mais les finances manquent toujours.

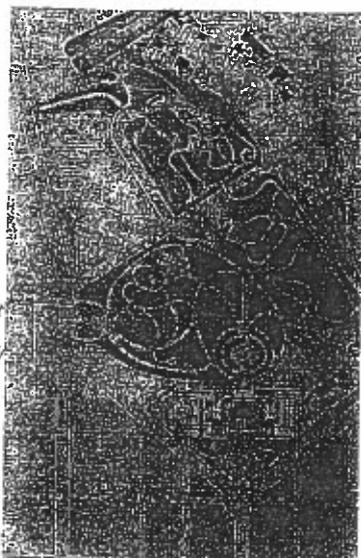
Quand Auguste Bartholdi prend en charge le projet du château d'eau en 1858, le plan du terrain indique l'emplacement du projet de Pascal COSTE ou des travaux induits de la pose de la première pierre de 1839.

Le projet sera finalement confié en 1862 à Henry Espérandieu.

Espérandieu ébauche alors un plan (plan de 1863), organisant les musées de part et d'autre d'une fontaine centrale, et à l'arrière, les jardins du plateau, qui englobent les terrains actuels de l'Observatoire.



Plan du terrain trouvé par Monsieur BARTHOLDI



Mais cette approche extensive du jardin du plateau a été contrecarrée par l'absence de maîtrise du foncier :

- au Sud, les Carmélites qui ont édifié leur chapelle en 1837, ne quitteront les lieux qu'après leur expropriation en 1862.

- au Nord, un propriétaire ne peut être exproprié, créant une enclave sur le site de l'actuel Observatoire et imposant une traverse pour satisfaire au droit de passage.

Contrairement au plan initial d'Espérandieu, le plateau sera donc aménagé en deux parties :

- le jardin de l'Observatoire, qui sera réalisé entre 1863 et 1864, pendant que les astronomes s'installent sur la butte en 1863.

- le jardin du plateau qui verra le jour en même temps que le château d'eau, en 1869, « dessiné comme un parc dans l'esprit d'Edouard André avec ses larges allées de promenades, ses espaces ouverts ménageant des points de vue, ses arbres isolés ou groupés en bouquets monospécifiques, et le masquage des limites ».⁴

⁴ Etude préliminaire de François Botton, architecte en chef des monuments historiques, sur l'aménagement des citernes du plateau Longchamp

La conception du château d'eau s'accompagne d'un remaniement des constructions avoisinantes, au bout du boulevard Longchamp afin de créer la perspective attendue et de positionner le projet tel qu'imaginé par Henry Espérandieu, sur le flanc de la colline de Longchamp.

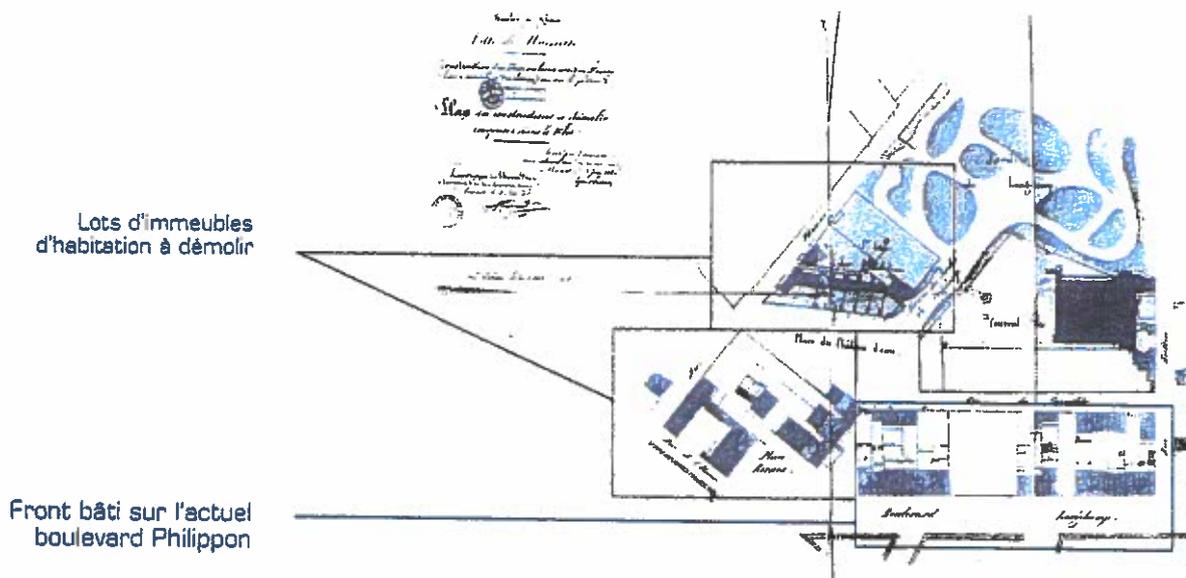
Le plan « Honorat » de 1858 indique l'édification du front bâti sur l'actuel boulevard Philippon qui existe encore aujourd'hui.

Il montre aussi les intentions de création ou d'élargissement des voiries existantes qui resteront dans cet état jusqu'à nos jours.

Le plan « Honorat » indique aussi la plantation très régulière du boulevard de la Magdeleine (actuelle avenue des Chartreux), selon le principe de plantations des nouvelles promenades non loin des anciens remparts.

Le plan de 1862 est un plan des démolitions à exécuter. Il intervient au moment de la modification du projet du château d'eau, dont la localisation descend du plateau aux deux tiers de la pente.

Il permet de considérer qu'à cette époque :



- Il existe plusieurs immeubles destinés à être démolis dans le cadre de l'aménagement du château d'eau et de la place Dunant.

- le jardin public de Longchamp est localisé sur la partie plane du plateau, à l'emplacement des citernes enterrées. Une « avenue » permet le passage depuis le boulevard Longchamp, par la place Bernex, vers le jardin Longchamp, au travers des constructions existantes.

▪ le couvent des Carmélites existe encore à cette époque (les sœurs ont été expropriées en 1862). Son emprise foncière permet de comprendre la dissymétrie future du jardin Longchamp dans son dessin définitif.

Alors que les travaux s'engagent, Espérandieu redessine en 1863 [date qui reste imprécise à ce jour] les jardins qui serviront d'écrin au palais, les concevant en fonction de l'architecture, comme le raconte Denise Jasmin dans le livre qu'elle vient de consacrer à Henry Espérandieu :

« A l'avant du monument, les formes courbes s'imposaient, tant pour les bassins dont on commençait l'excavation en 1866, que pour les massifs : il fallait « défoncer le sol et remplacer le terrain dur par de la terre végétale » sur une profondeur suffisante pour recevoir « de la verdure et des fleurs » ; les pentes des allées serpentant autour de chacun d'eux devaient être réglées pour rejoindre, à partir du rond-point, la terrasse et les rues adjacentes ; Espérandieu voulait qu'elles fussent recouvertes de sable et graviers pour que leurs tons clairs, tranchant avec la végétation et l'eau, mettent en valeur leur sinuosité. Cet ensemble servait de présentoir au groupe de la Durance et à la cascade dont la rocaille ornée de stalactites s'avérait coûteuse, mais c'était un « embellissement nécessaire à un monument élevé sur les lieux où les eaux de la Durance arrivent à Marseille et qui a pour objet la glorification de la plus grande œuvre que notre ville ait accomplie, le Canal. »

« A l'arrière du monument, les transformations étaient encore plus importantes et le parti plus sévère : « M. l'Architecte regarde comme indispensable de modifier certaines parties de ce jardin qui ne sont plus en rapport avec le nouvel état de choses ; il faut, dit-il, que le public, après avoir franchi le château d'eau, trouve devant lui de larges avenues se dirigeant vers la promenade arrière ; un grand espace doit aussi être ménagé au milieu de ce jardin, dans l'axe de l'édifice, afin que, de ce point, l'on puisse jouir de l'effet de monument. » Il adopta le tracé « à la française » pour les perspectives vers le château d'eau et vers la ville, grâce à la transparence du corps central. Enfin, derrière la colonnade, il prévoit des jardins triangulaires, indispensables à cause « de cet effet toujours si sûr d'architecture régulière se découpant sur un fond de paysage ; mais il fallait, avant de les réaliser, creuser deux cours derrière les musées pour les isoler de l'humidité, et construire deux escaliers monumentaux pour les desservir. »⁵

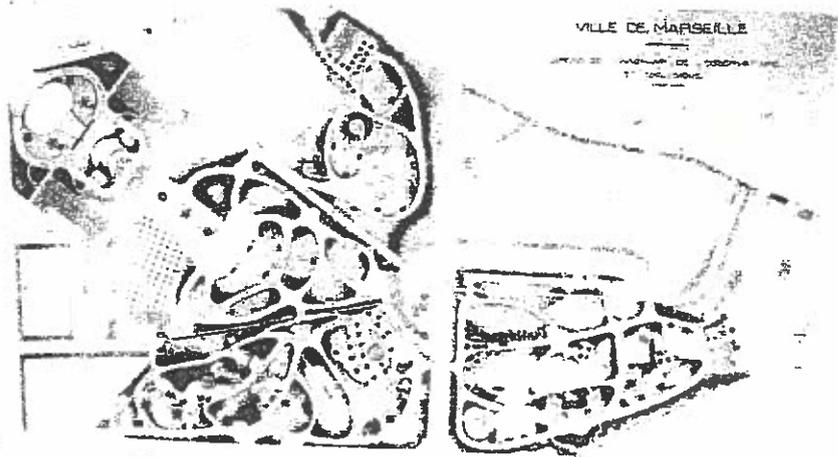
⁵ Denise Jasmin : *Henry Espérandieu La truëlle et la lyre* Actes Sud/Maupetit Octobre 2003 . Les citations sont extraites de documents de 1866, conservés Archives de la ville de Marseille).

4-Création du jardin zoologique de Marseille

4-1 Etapes principales

Le jardin classique du XVII^e siècle, où la nature est conçue comme une extension de l'architecture, soumise à la règle de la symétrie et du rationnel, offrant une perspective du point de vue de l'architecture qu'elle accompagne, change au XVIII^e pour un jardin « pittoresque », « à l'anglaise », recherchant une « nature libre et hardie » selon les propos de Voltaire, dont on trouve la représentation dans les tableaux de Poussin ou du Lorrain.⁶

Ce courant, porté par les Lumières, influencé par la conception pré-romantique et romantique de la nature, est aussi influencé par la découverte du monde. Le goût pour les exotismes, la mise en contact des mondes, conduisent à de nouvelles conceptions paysagères. Dans les ménageries (celle du Jardin des plantes à Paris est appréhendée par l'architecte Molinos comme un microcosme du monde), des petites fabriques, rustiques ou éclectiques, apparaissent.⁷



Le plan des jardins zoologiques et du plateau tel qu'il existe actuellement.

Le développement du jardin de Longchamp sous le Second Empire a certainement été favorisé par l'énergique impulsion du sénateur Emile de Maupas, proche de l'Empereur Napoléon III. Il a essentiellement permis à la créativité d'Henri Espérandieu de s'exprimer.

⁶ Tiré du mini-mémoire de licence de Mlle Anne VOISIN « Le jardin d'acclimatation de Marseille, actuel parc Longchamp », sous la direction de M. et Mme JASMIN, 1996.

⁷ A la cour de Versailles, Louis XIV avait aménagé une ménagerie où présenter des animaux curieux et rares. A Paris, en 1793, Etienne Geoffroy de Saint Hilaire⁷, professeur au Muséum national d'histoire naturelle, avait créé une ménagerie accessible au public.

Mais c'est Londres qui, en 1826, ouvre un jardin zoologique dont les espaces tentent de reproduire au plus juste les conditions naturelles dans lesquelles l'animal vit afin de l'acclimater au mieux.

Le Second Empire voit s'affirmer une passion pour l'exotisme, le sentimentalisme, et le voyage, traduits dans les jardins par les fabriques laissant libre cours à l'imagination la plus folle. Cette influence s'inscrit dans la lignée du mouvement initié au XVIII^e siècle sous Louis XIV.

Le jardin zoologique de Marseille, issu de la création en 1854 de la « Société du jardin zoologique de Marseille », fondée par quatre citoyens marseillais, Gustave Morin, Joseph Rougier, Baquer et Mazel, accompagnés de deux membres souscripteurs, Franz Mayor de Montricher et Lucy^a, fait en France figure de précurseur, avec Paris et Lyon. C'est en effet la même année que Isidore Geoffroy Saint-Hilaire crée à Paris la « Société zoologique d'acclimatation », qui ouvrira le jardin d'acclimatation de Paris en 1860. A Lyon, le jardin ouvre en 1858.

Cette création marseillaise, qui résulte d'une initiative privée, est cohérente avec la volonté municipale de créer sur le site de Longchamp, depuis 1847, un muséum d'histoire naturelle.

Initialement, le jardin zoologique occupe le terrain en contrebas du plateau, situé sur le boulevard du Jardin Zoologique, et d'une superficie de 3 ha environ.

En 1855, la Société fait appel à la Ville pour acquérir auprès de la Société du Canal de Marseille les terrains inutilisés situés au pied de l'aqueduc, qui avaient été achetés dans le cadre de la construction du Canal et des bassins-filtrants. Ces terrains s'étendent de l'autre côté du boulevard Cassini. La superficie du jardin zoologique s'élève alors à 5 hectares et la nouvelle partie est reliée à l'ancienne par un pont. La Société du jardin zoologique déclare faillite en 1861 et la ville achète le jardin pour le gérer jusqu'en 1877. A la même époque ouvre à Marseille une ménagerie, aux allées de Meilhan (actuelles allées Gambetta), sous l'impulsion de Monsieur Schmidt : le public s'intéresse aux animaux sauvages.

A partir de 1877, le jardin devient une succursale de la société d'acclimatation du bois de Boulogne de Paris. Cet accord s'achève en 1898, date à laquelle la ville reprend à nouveau la gestion du jardin, jusqu'en 1987, année de fermeture de ce jardin zoologique : contrairement à ceux de Paris et de Lyon, le parc zoologique de Marseille n'a pas surmonté la désaffectation passagère qu'ont connue tous les grands jardins zoologiques dans les années 70.

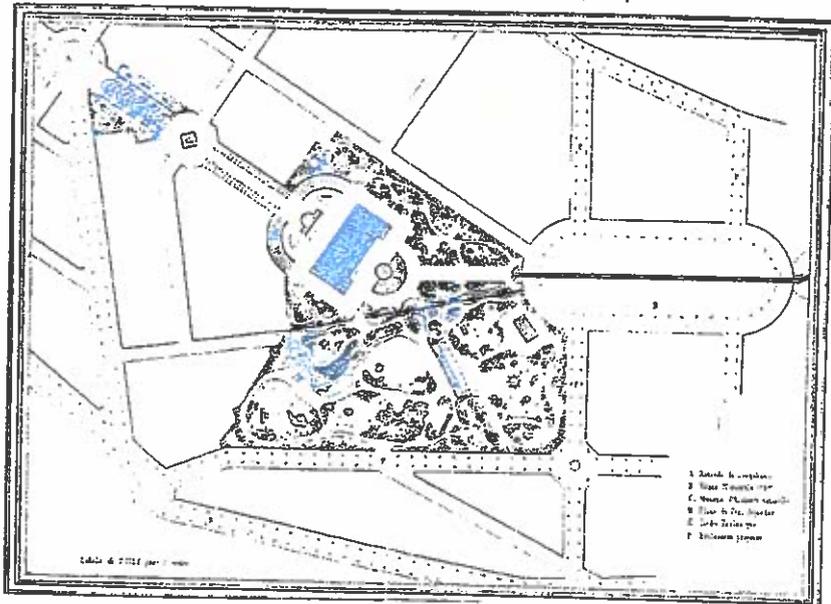
^aCes deux institutions seront bientôt réunies quand, de 1877 à 1898, le jardin zoologique de Marseille est dirigé par le jardin d'acclimatation du Bois de Boulogne, fondé par Isidore Geoffroy de Saint-Hilaire et qui avait été inauguré le 6 octobre 1860.

4-2 Caractéristiques du jardin zoologique de Marseille

Formation

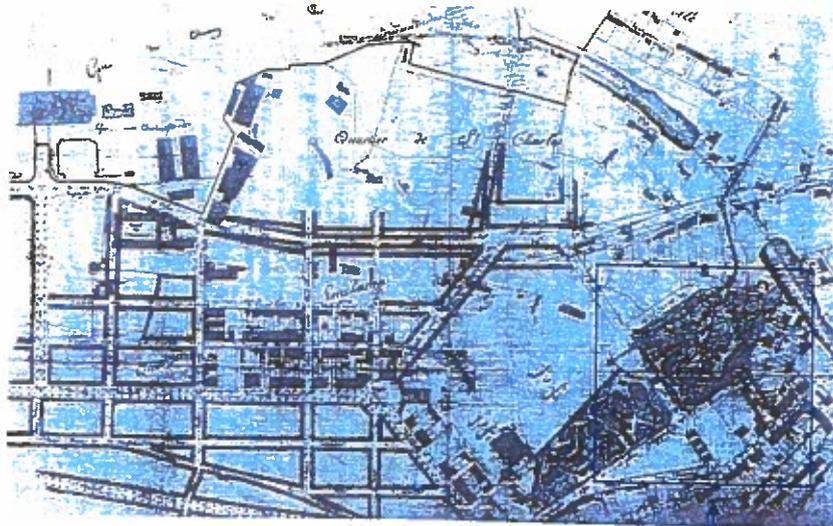
L'ébauche de l'aménagement du jardin zoologique, qui figure déjà sur le plan de 1847, est prolongée sur l'ensemble de la parcelle attribuée à ce jardin en contrebas du plateau Longchamp. Ce plan indique fabriques, décors en rocaille et plans d'eaux.

PROJET DE JARDIN ZOOLOGIQUE
et d'embellissement des abords du bassin de Longchamp.



Le plan de 1856 trace l'organisation générale du jardin, qui se finissait en limite Nord-Est à l'actuelle rue Jeanne Jugan.

Deux années plus tard, le plan Honorat de 1858 montre l'extension des limites du jardin sous les arcades de l'aqueduc et au-delà. Le recul du jardin en limite Nord-Est se justifie probablement par le passage enterré du chemin de fer qui aurait interdit la plantation.



Jardins d'acclimatation, dans sa configuration définitive

Le dessin général du jardin tel qu'il est défini sur le plan de 1858 ne sera plus modifié et subsistera dans ses grandes orientations, malgré des distorsions dues à l'entretien au fil des temps.

▪Composition

Ce jardin est composé selon le type des jardins « pittoresques » ou « à l'anglaise », inspirés par les peintures de Watteau ou de Carmontelle, et dans lesquels s'insèrent des fabriques inspirées du style rustique, rocailleux ou éclectique.

Comme nombre de jardins zoologiques du XIX^e, il est aussi influencé par les jardins chinois, n'offrant jamais une perception immédiate, mais toujours une succession de surprises et d'émotions.

Les allées sinueuses ainsi conçues, la succession de parcelles de végétation de formes ovoïdes, délimitées par des clôtures, et offrant une multiplicité de lieux en un même espace, sont bien adaptées à la déclivité des terrains.

▪Les fabriques : un élément architectural original

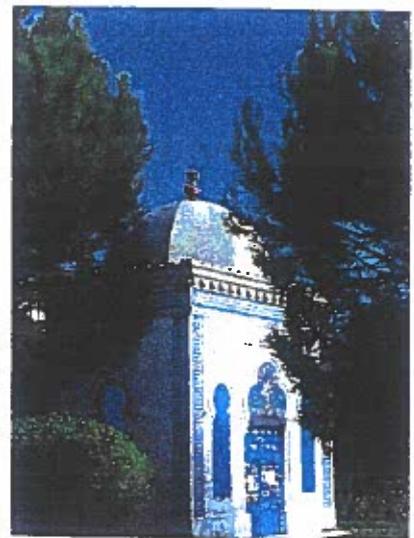
Beaucoup des petites constructions du jardin ont été détruites. Il en subsistent quelques unes, à l'abandon.

▪Les fabriques orientalistes

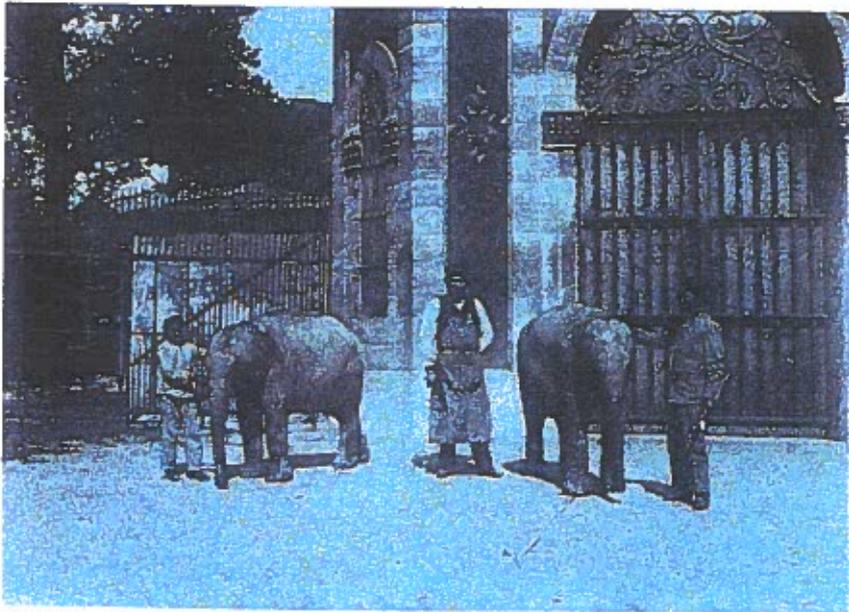
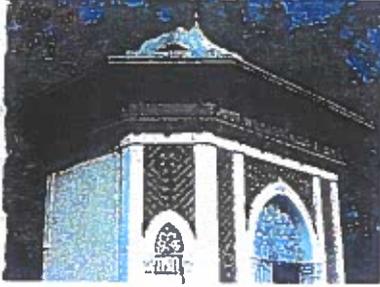
Le pavillon de la girafe, de l'éléphant et les cages aux fauves sont les trois témoins essentiels des décors du XIX^e siècle.

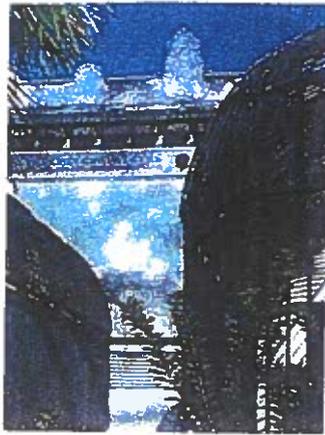


Le pavillon de la girafe, décoré en 1858, offre un exemple précieux de l'architecture orientalisante de Marseille. De forme cubique, il est surmonté d'une coupole. Son décor, de ciment et de carreaux de céramiques, se compose d'arcs polylobés ou outrepassés, de colonnettes torsées, de cartouches aux écritures arabes ainsi que de frises qui soulignent les fenêtres et la porte. Mais l'élément le plus audacieux est probablement ses carreaux de céramiques de couleurs bleues et violettes, dont le décor végétal est une interprétation locale d'une ornementation mauresque.



Le pavillon de l'éléphant est un exemple similaire, mais sa porte et ses fenêtres sont surmontées d'arcs brisés dont les tympanes sont décorés d'entrelacs de fer forgé. Le reste de la façade est entièrement recouvert de carreaux de céramique aux couleurs rouge, noir et jaune organisées selon un schéma géométrique. Les détails de ses chapiteaux et sa clef de voûte sont subtilement décorés de têtes d'éléphants.





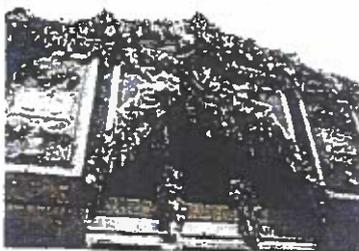
Le décor des cages des grands fauves est plus discret mais important. Cet ensemble fut construit en 1898. Les cages sont de formes simples, rectangulaires et arrondies aux angles. Par contre, l'habitation couverte des animaux est soulignée, sous sa corniche, par des céramiques turquoises, jaunes et rouges, aux motifs végétaux stylisés qui rappellent des palmettes.



Ces trois constructions orientalisantes, et particulièrement le pavillon de la girafe « sont une prouesse en un temps où le rêve oriental à Marseille est synonyme de plaisirs...lorsque F.X. Coste entreprend le tombeau de Camille Olive, l'utilisation du revêtement extérieur de céramique dans un pastiche d'architecture orientale ne s'observe guère qu'au jardin zoologique, sur le pavillon de la girafe et au « palais des singes », aujourd'hui disparu. Cette audace chromatique restera d'ailleurs presque sans équivalent véritable, l'exception étant la gare des ascenseurs de Notre-Dame-de-la-Garde... » (Régis Bertrand, *Le tombeau de Camille Olive*, in *Marseille, la passion des contrastes*, Liège, 1991).

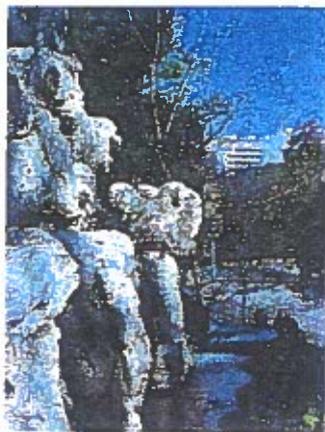
■ les éléments rocailleux

En raison du succès du ciment rustique, le métier de rocailleux se développe en France de façon exceptionnelle. De 1850 au début du XX^e siècle, ce phénomène s'explique non seulement par l'apparition du matériau nouveau qu'est le ciment artificiel, mais aussi par l'expérimentation qu'en font des jardiniers et des maçons un peu artistes, ainsi que des architectes.

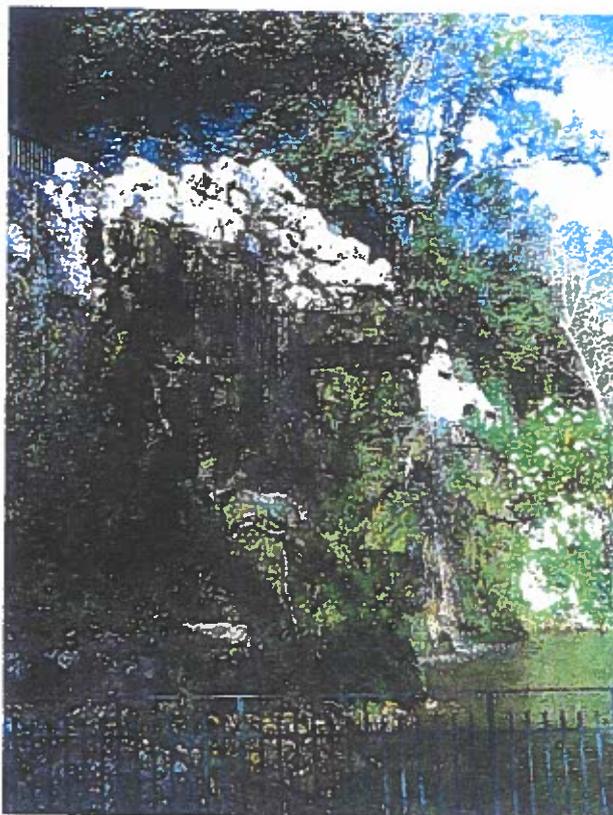


Rocailles du jardin Boboli à Florence

Avec pour vitrine le grand chantier de jardins publics de Napoléon III, commencé en 1855 et les Expositions Universelles, en particulier celle de 1867, les rocailleurs contribuent largement à la création d'un modèle français de jardin dont le prototype est sans doute le parc des Buttes-Chaumont.

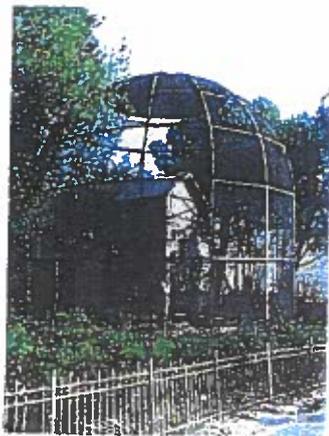


Les rocailles de Longchamp étaient présentes à divers endroits du jardin, surprenant à chaque fois le visiteur : derrière les escaliers qui mènent du jardin zoologique au jardin du plateau, ou contre l'aqueduc (ces dernières ont été détruites en 1988).



Les cages aux ours⁹ s'appuient sur des « grottes-abris » en rocaille, dont la forme sphérique rappelle celle de la cage de l'ours blanc du « zoological garden of Regent's Park ».

⁹ En 1996, Raymond Martinez a créé dans les cages à ours des sculptures en pâte de verre bleue et béton.



La volière, fermée d'un grillage sphérique, recouvre une petite habitation pour les oiseaux, simple rectangle surmonté d'un toit à double pente et surélevé sur quatre petits piliers. L'ensemble de la construction est presque entièrement recouvert de ciment imitant la pierre.

A la fin du XVIII^e et au XIX^e siècles, ces décorations imitant la roche, qui étaient abondantes dans les jardins italiens du XVI^e siècle, seront remises au goût du jour et se multiplieront grâce à l'utilisation du ciment. Ces compositions permettaient de mettre en œuvre une nature accidentée afin de procurer un effet de surprise aux spectateurs.

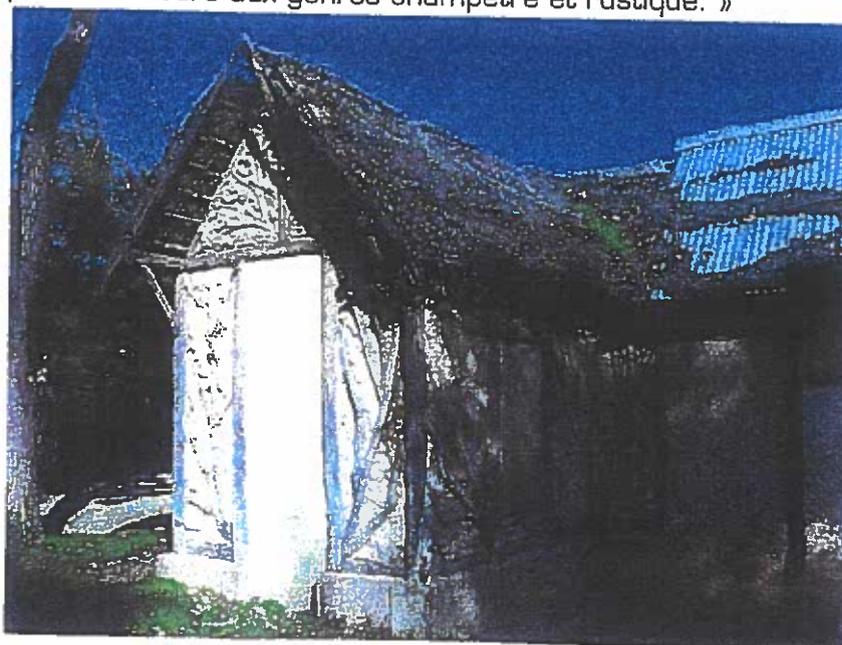
Marseille comptait de nombreux rocailleurs au XIX^e siècle dont l'art d'imiter la nature ornaient de nombreux jardins privés ; des noms comme Issorel, Ughetto, Mora, Cailhol « feront de la rocaille l'élément incontournable du jardin. » (Jean-Louis PARISIS, *Les folies de la corniche*, Marseille 1993).



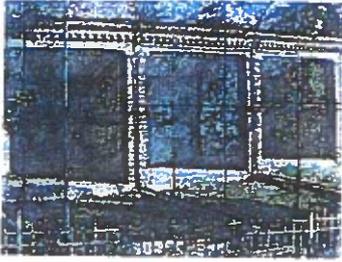
• Les éléments rustiques

Les principales illustrations de l'architecture rustique du jardin Longchamp se trouvaient au pied de l'aqueduc et ont été détruites. Il s'agissait d'une série de cages, avec des maisonnettes rustiques et rocailleuses, accueillant quelques fauves et petits mammifères (ânes, chèvres...), unique exemple de ce type d'architecture à Marseille.

La cabane qu'occupait l'autruche, construite en bois, ornée d'un toit de chaume à double pente et de branches d'arbres qui flanquent les murs de son abri, rappelait les cabanes qui ornaient le jardin des plantes de Paris, illustrées par Gabriel Thouin en 1823 dans le *Plan raisonné de toutes les espèces de jardins*. Elle correspondait aussi aux descriptions du *Traité des jardins* de L.e.Audot : « l'artiste tira parti des habitations de campagne pour renforcer le caractère pittoresque assigné par les auteurs aux genres champêtre et rustique. »



▪ Les autres fabriques



Les autres exemples de construction sont moins originaux. Il s'agit d'une cage où s'insère un simple décor discret d'entrelacs végétaux dans le grillage, de trois cages formées de maisonnettes en briques et fermées par un grillage. Chacune de ces cages est illustrée de peintures naïves et accueillait les petits singes.

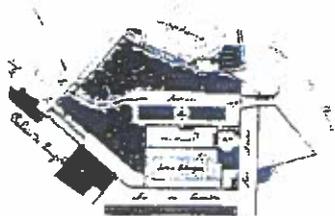


Le kiosque à musique, remplacé en 1890 pour des raisons de sécurité, est un octogone de 8,85 mètres de diamètre et 6,70 mètres de haut. En fer, joliment orné, il correspond à une forme courante des espaces publics.



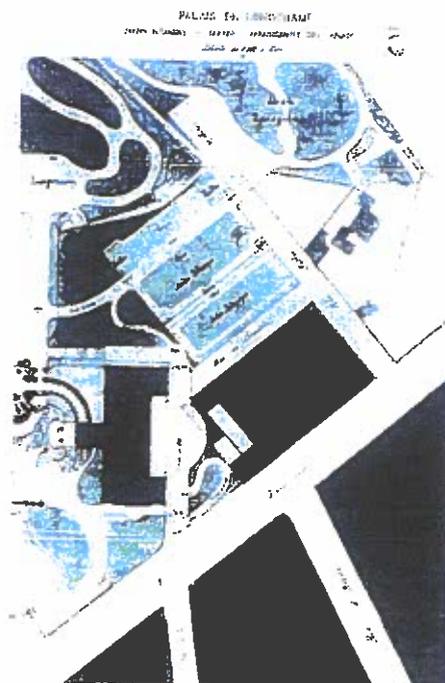
Il en est de même pour la buvette polygonale, construite en bois peint et restaurée pour le tournage du film de Jean-Jacques Beinex en 1989, *Roselyne et les lions*.

5-La chapelle des Carmélites.



L'ordre des Carmélites s'installe en 1837 rue Buffon pour 25 ans. En 1862, la Ville exproprie les religieuses pour récupérer les terrains en vue de la construction du Muséum.

Espérandieu envisage de créer sur cette parcelle dite des Carmélites, après la démolition de la Chapelle, un jardin botanique comprenant des serres et une orangerie. Cet aménagement ferait ainsi la liaison entre le jardin zoologique au Sud et le jardin du plateau au Nord et lierait le jardin d'acclimatation au Muséum d'Histoire Naturelle dont les préoccupations pouvaient être partagées.



D'après Denise Jasmin dans son livre « *Henry Espérandieu La truella et la lyre* » aux éditions Actes Sud (2003), ces aménagements, aujourd'hui disparus, furent réalisés par Letz, collaborateur et ami d'Espérandieu, en juillet 1875.

Plusieurs plans et photographies aériennes, comme sur celle de 1928 et le plan ci-dessous, montrent une parcelle en jachère. La ville, propriétaire du jardin et du terrain vierge, y réalise en 1964 un jardin d'enfants, le rattachant à l'ensemble du jardin du plateau.



Terrain sur la parcelle de l'ancienne Chapelle des Carmélites, laissé en jachère



Ce délaissé a occasionné, dans la conception générale du jardin du plateau d'origine, une dissymétrie qui subsiste encore dans le dessin contemporain.

Parcelle plantée, faisant partie du terrain de la Chapelle des Carmélites et non aménagée jusqu'en 1964

6-Installation de l'Observatoire

Parfaissant la composition, la ville choisit pour installer les astronomes marseillais, parmi plusieurs sites envisagés, le plateau Longchamp, qui offre une grande étendue de terrain, *loin de la mer*, à une altitude intéressante et dégagée de tout obstacle vers le ciel.

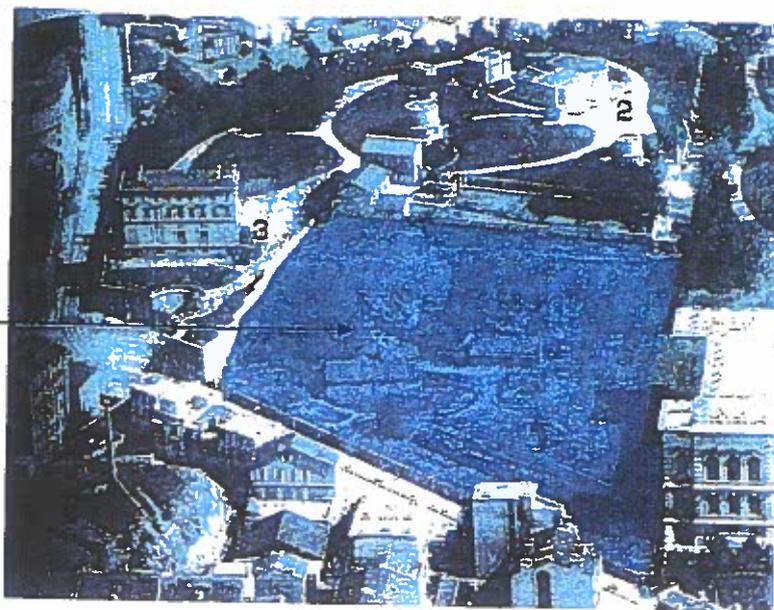
De plus, « Monsieur le Maire s'est rendu d'autant plus facilement à ce désir que le plateau Longchamp lui paraît très heureusement choisi, et qu'en réunissant sur un même point le muséum d'histoire naturelle, le musée des tableaux, le jardin zoologique et l'Observatoire, on formera un ensemble très satisfaisant d'établissements scientifiques »¹⁰

L'Observatoire s'installe donc sur le terrain de la Ville en 1864.

¹⁰ Délibération de 1863 en la présence de Monsieur ROUVIERE, Maire de Marseille.

Vue aérienne du site de l'Observatoire, montrant les bâtiments originaux : l'Observatoire et sa coupole (1), le bâtiment du méridien (2), la maison des astronomes (3).

Emplacement que devait occuper la faculté des sciences dans le projet de 1883.



Le plan de l'Observatoire de Marseille montre l'emplacement (G) retenu par la Ville de Marseille pour la construction de la nouvelle faculté des Sciences. Le rapporteur présente un projet de « réinstallation » de la faculté : « il existe (...) au boulevard de l'Observatoire (devenu boulevard Montricher en 1884), sur une belle avenue, entre nos musées et l'Observatoire, une surface de 8 000 m² (...). Le musée, l'Observatoire, le jardin zoologique se grouperaient très heureusement autour de la faculté des sciences. »¹¹.

Cette initiative, appuyée par l'Etat en la personne de Jules FERRY, se heurtera à l'hostilité du directeur de l'observatoire depuis 1866, Edouard STEPHAN. Son action sera déterminante. « Il ne voulait pas que « du côté de l'Ouest (...), l'horizon (fût) masqué par des édifices. » La ville avait en effet prévu de « prélever une bande considérable (1 800 m²) sur le terrain (16 000 m²) de l'Observatoire » pour y construire, « à quelques pas seulement des couples de l'équatorial et du télescope (de Foucault) » un bâtiment de près de 80 mètres de longueur. »¹²

Ce projet, dont la première pierre sera posée en août 1883 devant la tribune d'honneur, est annulé par le Maire au profit d'un projet plus ambitieux d'installation de l'Université de Provence, accueillant la Faculté du Droit et des Lettres d'Aix-en-Provence, et créant la Faculté de Médecine.

¹¹ Conseil municipal de Marseille du 10 juillet 1882, archives communales.

¹² Marseille, 2600 ans de découvertes scientifiques (tome II- Vers la création de la faculté des sciences) sous la direction de G. Aillaud, Y. Georgelin et H. Tachoire.